



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Big Pharma Split Corp.

30 juin 2018



Les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande en composant le 1-866-998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group Inc., 710 Dorval Drive, Suite 209, Oakville, Ontario, L6K 3V7, en visitant notre site Internet à www.harvestportfolios.com ou en allant sur le site de SEDAR, à www.sedar.com.

Big Pharma Split Corp.

LA SOCIÉTÉ

Harvest Portfolios Group Inc. (« Harvest ») est une société canadienne de gestion de placements fondée en 2009. Elle crée des produits de placement selon les principes directeurs suivants :

1. Objectifs de placement bien définis
2. Transparence
3. Revenu régulier et croissance

Harvest s'efforce de développer des produits de placement dont les objectifs sont bien définis et faciles à comprendre pour ses investisseurs. La transparence est notre priorité, ainsi nos investisseurs ouvrent leurs rapports et savent exactement ce qu'ils détiennent. Nos fonds sont investis de sorte à offrir aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier, c'est pourquoi nous recherchons des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et durables, et versant des dividendes.

LE PLACEMENT

Le fonds Big Pharma Split Corp. (la « Société » ou le « Fonds ») investit dans un portefeuille équilibré (le « portefeuille ») composé d'actions de dix émetteurs sélectionnées par le gestionnaire de portefeuille, qui, au moment de l'investissement et immédiatement après chaque reconstitution et chaque rééquilibrage semestriels, i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine; ii) rapportent un dividende; et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres. Le portefeuille est composé essentiellement des titres des plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique (selon la capitalisation boursière, en USD).

Big Pharma Split Corp.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires complets du Fonds. À titre d'information, les états financiers intermédiaires du Fonds sont joints au rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, des exemplaires additionnels de ces documents en appelant sans frais au 1 866 998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group Inc., 710 Dorval Drive, Suite 209, Oakville (Ontario) L6K 3V7, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.harvestportfolios.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Vous pouvez également nous contacter de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le Fonds a été créé afin de fournir aux investisseurs une exposition unique à un portefeuille d'actions de dix émetteurs sélectionnés par le gestionnaire de portefeuille, qui, au moment de l'investissement et immédiatement après chaque reconstitution et chaque rééquilibrage semestriels, i) sont inscrits à la cote d'une bourse nord-américaine; ii) rapportent un dividende; et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres. Le portefeuille est composé essentiellement des titres des plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique (selon la capitalisation boursière, en USD).

Les objectifs de placement des actions privilégiées consistent à verser aux porteurs des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action privilégiée (soit 0,50 \$ par année ou 5,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'au 31 décembre 2022 (la « date d'échéance ») et à rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ aux porteurs à la date d'échéance.

Les objectifs de placement des actions de catégorie A consistent à verser aux porteurs des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action de catégorie A (soit un rendement de 8,25 % par année sur le prix d'émission de 15,00 \$ par action de catégorie A) et à offrir un potentiel croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

Pour atteindre ces objectifs, la Société investit dans un portefeuille initialement équilibré composé d'actions de dix émetteurs dont huit sont sélectionnés par le gestionnaire de portefeuille parmi les dix plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique (selon la capitalisation boursière, en USD) et les deux autres sont sélectionnés dans l'univers des possibilités d'investissement.

Le portefeuille est reconstitué et rééquilibré semestriellement par Harvest.

RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

RÉSULTATS

Le fonds Big Pharma Split Corp. est entré en activité après la date de clôture de son premier appel public à l'épargne le 24 novembre 2017. L'émission portait sur 1 360 000 actions privilégiées à 10,00 \$ par part et 1 360 000 actions de catégorie A, pour un produit brut de 34 000 000 \$. L'information sur le rendement n'est pas disponible pour les périodes de moins d'un an.

À la suite de la solide reprise de l'ensemble du secteur de la santé en 2017, la volatilité a explosé dans le secteur au début de 2018, plusieurs essais importants de médicaments n'ayant pas répondu aux attentes et la rhétorique politique ayant augmenté avant l'annonce, au début de mai 2018, du plan de l'administration Trump pour réduire le prix des médicaments et le coût déboursé par les patients. L'agitation de l'ensemble du marché concernant l'éventuelle imposition de tarifs douaniers par les États-Unis a également entraîné de la volatilité. Toutefois, vers la fin de la période, les commentaires concernant le prix des médicaments se sont détournés des fabricants de médicaments pour se concentrer sur les inefficacités de la chaîne d'approvisionnement à régler pour faire baisser le prix net payé par les consommateurs. Ce moment a coïncidé avec un regain de confiance envers le groupe, entraînant un rebond des actions des fabricants de médicaments, ce qui a eu un effet positif sur le rendement du Fonds en raison de son exposition directe aux pharmaceutiques et aux biopharmaceutiques.

Big Pharma Split Corp.

Le Fonds se négocie à la Bourse de Toronto sous le symbole PRM et PRM.PR.A depuis la clôture de l'appel public à l'épargne. Par la suite, le Fonds a investi le produit net de l'émission dans 10 émetteurs et a vendu des options d'achat conformément à ses objectifs de placement.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Il n'y a aucun événement récent à souligner concernant la période close le 30 juin 2018.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Il n'y a eu aucune opération avec des parties liées pendant la période, à l'exception du remboursement des frais de gestion et autres frais à Harvest, tel qu'il est décrit à la rubrique « Frais de gestion et autres frais » ci-après.

FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Le Fonds verse à son gestionnaire, Harvest, des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Ces frais de gestion sont payés chaque mois, à terme échu. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renoncements et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat d'actions, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser par le Fonds.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs d'actions ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les honoraires de services-conseils, les coûts liés aux administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre des autres obligations du Fonds. Ils se sont élevés à 21 189 \$ pour la période close le 30 juin 2018 et sont inclus dans les coûts de communication de l'information aux porteurs d'actions dans l'état du résultat global.

Frais d'émission

Lors du placement initial du Fonds, certaines charges liées à l'émission, comme les frais d'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques ou d'autres frais engagés par les placeurs pour compte ainsi que leur rémunération, ont été enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables. Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les charges liées au placement seront en réalité assumées par les porteurs d'actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par unité excède le prix offert par action privilégiée majoré des distributions cumulées et non versées sur celles-ci) et la valeur liquidative par action de catégorie A tiendra compte des frais de placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le comité d'examen indépendant n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours de la période close le 30 juin 2018.

Big Pharma Split Corp.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2018 et les exercices précédents. Ces données proviennent des états financiers intermédiaires du Fonds et des états financiers annuels audités précédents.

Actions de catégorie A

ACTIF NET PAR ACTION DU FONDS	2018	2017
Actif net à l'ouverture de la période²	13,73 \$	13,65 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités		
Total des revenus	0,48	0,02
Total des charges	(0,28)	(0,08)
Distribution sur les actions privilégiées	(0,25)	(0,05)
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission pour les actions privilégiées	-	(0,42)
Gains (pertes) réalisés pour la période	(0,27)	(0,07)
Gains (pertes) latents pour la période	0,22	0,37
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹	(0,10) \$	(0,23) \$
Distributions³		
Dividendes	(0,62)	(0,10)
Total des distributions annuelles³	(0,62) \$	(0,10) \$
Actif net à la clôture de la période¹	13,01 \$	13,73 \$

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2018	2017
Valeur liquidative totale (actions privilégiées incluses)	31 284 984 \$	32 276 788 \$
Valeur liquidative totale (actions de catégorie A)	17 688 984 \$	18 676 788 \$
Nombre d'actions de catégorie A en circulation	1 359 600	1 360 000
Ratio des frais de gestion ⁴ – actions de catégorie A	6,75 %	17,82 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ⁴ – actions de catégorie A	6,75 %	17,82 %
Ratio des frais d'opérations ⁵	0,21 %	0,58 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶	26,39 %	3,33 %
Valeur liquidative par part	23,01 \$	23,73 \$
Valeur liquidative par action de catégorie A	13,01 \$	13,73 \$
Valeur liquidative par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Cours de clôture – actions de catégorie A	12,47 \$	14,15 \$
Cours de clôture – actions privilégiées	10,08 \$	10,30 \$

Notes explicatives :

- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par action du Fonds ne sert pas à établir de continuité entre l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture de la période.
- L'actif net à la date de lancement, le 24 novembre 2017, après déduction de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission de 1,35 \$ par action, était établi à 13,65 \$ par action.
- Les distributions ont été versées en trésorerie.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est calculé à partir du total des charges de la période (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actions de catégorie A au cours de la période. Le RFG pour la période close le 31 décembre 2017 comprend la rémunération des placeurs pour compte de 1 428 000 \$, les frais d'émission de 408 000 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 70 217 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non

Big Pharma Split Corp.

tenu de ces frais et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,47 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 8,06 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 10,34 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,59 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,67 %.

Le RFG de la catégorie A pour la période close le 30 juin 2018, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,03 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,88 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,74 %.

5. Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne (incluant les actions privilégiées) au cours de la période.
6. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Rendement passé

Les données sur le rendement sont fondées sur l'hypothèse que tous les dividendes du Fonds ont été réinvestis dans des titres supplémentaires durant les périodes de référence. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de ses résultats futurs.

RENDEMENTS ANNUELS

Le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* ne permet pas la présentation des informations relatives au rendement d'un fonds offert depuis moins de un an.

Big Pharma Split Corp.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Le tableau de répartition sectorielle ci-dessous illustre la répartition du portefeuille en pourcentage de la valeur liquidative totale attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables, aux fins des opérations. L'inventaire du portefeuille, dans les états financiers intermédiaires du Fonds, présente une liste détaillée des placements.

Au 30 juin 2018

Principaux titres	% de la valeur liquidative
GlaxoSmithKline PLC, CAAE	19,4
AstraZeneca PLC, CAAE	18,9
Pfizer Inc.	18,8
Sanofi, CAAE	18,6
Amgen Inc.	18,4
Eli Lilly & Company	17,6
Bristol-Myers Squibb Company	17,5
Merck & Company Inc.	17,5
Johnson & Johnson	17,2
AbbVie Inc.	16,5
Trésorerie et autres actifs moins les passifs	1,0
Options	(1,0)
Contrats de change à terme	(3,5)
Actions privilégiées	(76,9)
Total	100,0

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles sur le site Web de Harvest Portfolios Group Inc. à l'adresse www.harvestportfolios.com.

RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Santé	180,4
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,0
Options	(1,0)
Contrats de change à terme	(3,5)
Actions privilégiées	(76,9)
Total	100,0



Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, Ontario L6K 3V7

Phone Number: 416.649.4541

Toll Free: 866.998.8298

Fax Number: 416.649.4542

Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.